

Région Poitou-Charentes et Marais Poitevin

Bilan du mois de Février 2007

Ce bilan a été réalisé dans le cadre du Réseau Partenarial des Données sur l'Eau de Poitou-Charentes (RPDE), à partir des données et informations fournies par le Conseil Général de la Vendée, le Conseil Supérieur de la Pêche - Délégation Régionale de Poitiers, la DDE de Charente-Maritime – service de prévision des crues, la DDE de la Vienne – service de prévision des crues, DIREN Pays de la Loire, la DIREN Poitou-Charentes, Météo France et la Région Poitou-Charentes.

SYNTHESE :

En Poitou-Charentes, le mois de février 2007 a connu des précipitations nettement excédentaires par rapport à la normale.

Le cumul des précipitations depuis le début de l'année hydrologique (du 1er octobre 2006 au 27 février 2007) est proche de la moyenne : il est excédentaire dans le nord de la région et particulièrement les Deux-Sèvres et le nord de la Charente-Maritime, mais reste encore déficitaire dans le sud de la Charente et de la Charente-Maritime.

Sur la majorité des cours d'eau de la région, les débits moyens calculés sur le mois de février 2007 sont supérieurs aux moyennes interannuelles (débit moyen d'un mois de février calculé sur l'ensemble de l'historique des mesures). Ainsi, la Bonnière et le Clain sont très excédentaires, avec des débits moyens sur février 2007 respectivement égaux à 4 fois et plus de 2 fois leur débit moyen interannuel. A l'inverse, la Seudre présente un débit faible, égal à 0,6 fois son débit moyen interannuel pour un mois de février.

Les conditions ont été favorables aux écosystèmes aquatiques et peuplements piscicoles.

En terme de recharge des nappes, 74 % des stations de la région Poitou-Charentes présentent des niveaux supérieurs à la moyenne (calculée sur la période 1993-2006). Le département de la Vienne est dans la situation la moins favorable avec 58 % des stations supérieures à la moyenne

Concernant le remplissage des barrages à début mars :

- . en Deux-Sèvres, le barrage de la Touche-Poupard est rempli à 100 % et celui du Cébron à 90 %.
- . dans le bassin de la Charente, les barrages de Mas Chaban et Lavaud sont remplis et en débordement.

Bilan pluviométrique.

(source : données et site MétéoFrance / bulletin national de situation hydrologique sur le site www.eaufrance.fr)

Le mois de février 2007 se qualifie comme un mois humide sur l'ensemble de la région, avec des précipitations nettement excédentaires par rapport à la normale 1971-2000.

Le cumul des précipitations depuis le début de l'année hydrologique (du 1er octobre 2006 au 27 février 2007) est proche de la moyenne : il est excédentaire dans le nord de la région et particulièrement les Deux-Sèvres et le nord de la Charente-Maritime, mais reste encore déficitaire dans le sud de la Charente et de la Charente-Maritime.

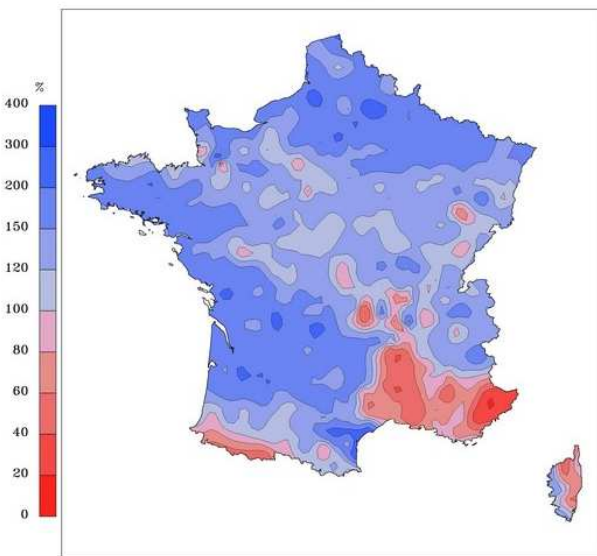


RAPPORT A LA NORMALE DES PRECIPITATIONS

Cumuls du 01-02-2007 au 27-02-2007
Normales 1971-2000 pour le mois de février

0
20
40
60
80
100
120
150
200
300
400

Stations d'altitude <= 1000 m



Édition dans l'état de la BDCLIM nationale le 28-02-2007

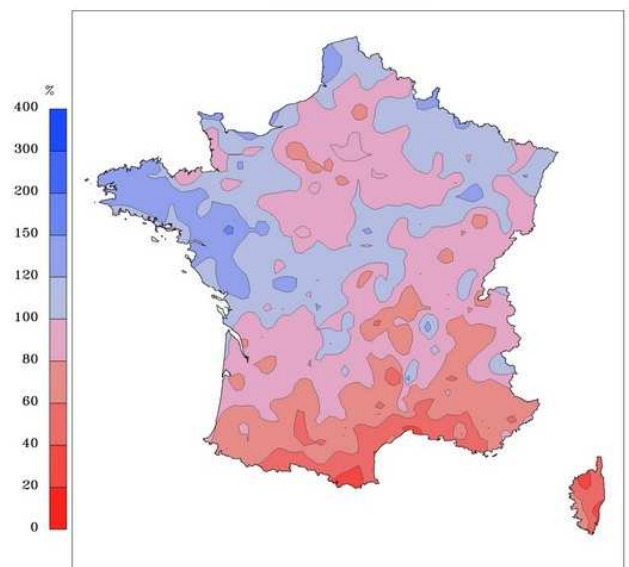


RAPPORT A LA NORMALE DES PRECIPITATIONS

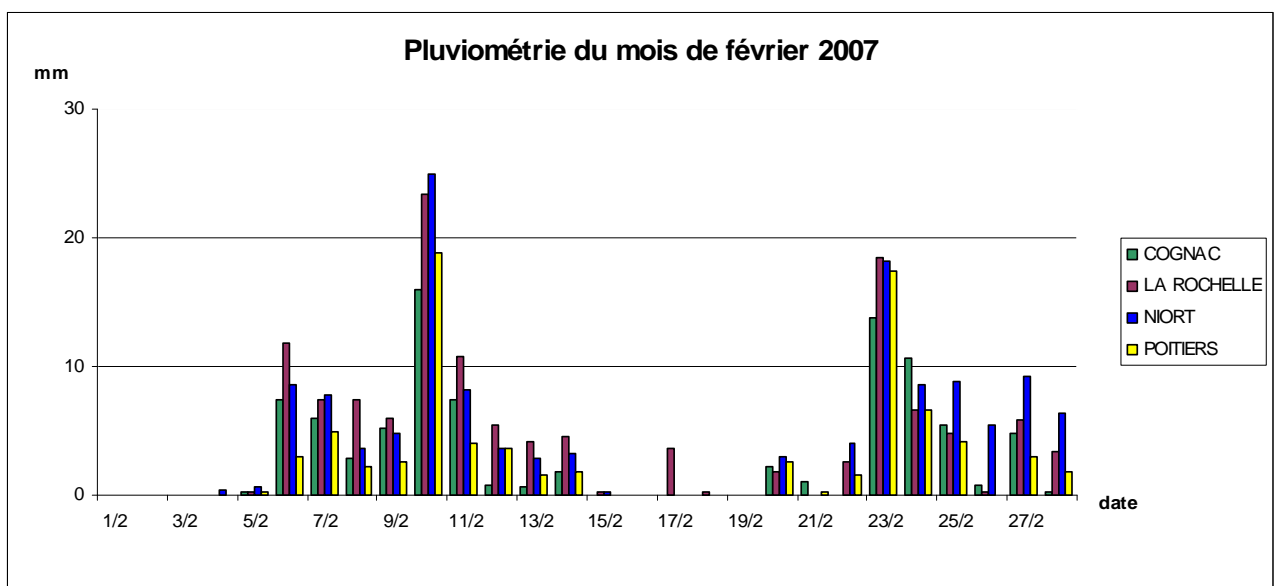
Cumuls du 01-10-2006 au 27-02-2007
Normales 1971-2000 d'octobre à février

0
20
40
60
80
100
120
150
200
300
400

Stations d'altitude <= 1000 m



Édition dans l'état de la BDCLIM nationale le 28-02-2007

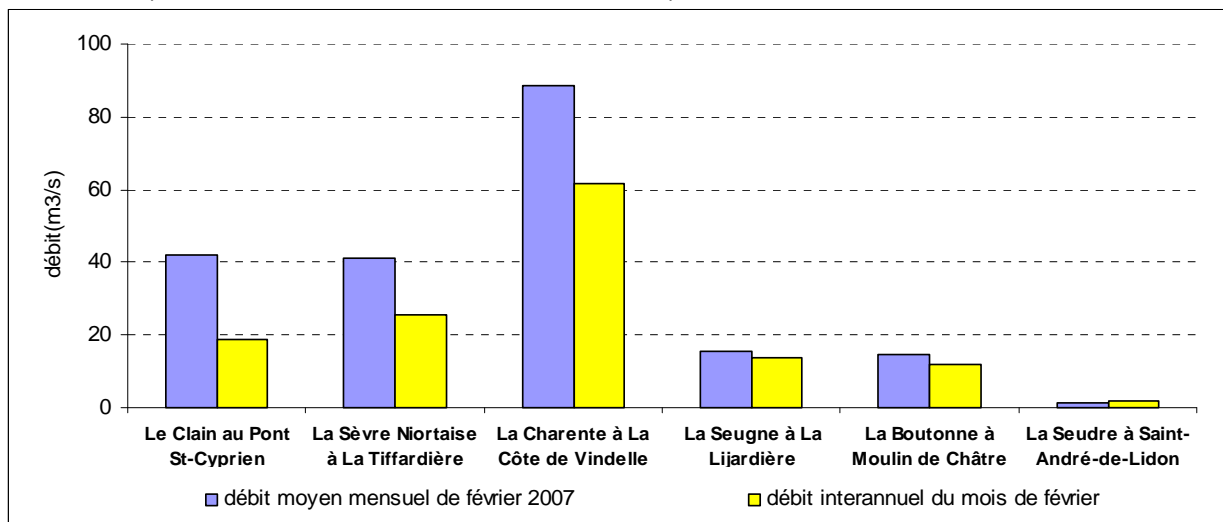


Hydrologie du mois de Février 2007

(sources : DDE des Deux-Sèvres, DDE de la Vienne, DIREN Poitou-Charentes, DIREN Pays de La Loire)

NB : le suivi des débits a été transféré aux services prévision des crues des DDE de la Vienne et de la Charente-Maritime vers le 10 février. Pour la plupart des stations, dans le calcul des valeurs moyennes mensuelles, il manque une valeur journalière dans le mois, à la date du transfert.

Sur la majorité des cours d'eau de la région, les débits moyens calculés sur le mois de février 2007 sont supérieurs aux moyennes interannuelles (débit moyen d'un mois de février calculé sur l'ensemble de l'historique des mesures). Ainsi, la Bonnière et le Clain sont très excédentaires, avec des débits moyens sur février 2007 respectivement égaux à 4 fois et plus de 2 fois leur débit moyen interannuel (cf tableau ci-dessous). A l'inverse, la Seudre présente un débit faible, égal à 0,6 fois son débit moyen interannuel pour un mois de février. (Source : données DIREN Poitou-Charentes).



Cet histogramme présente les différentes valeurs de débits représentatives du mois de Février. D'abord le débit moyen mensuel qui est la moyenne des débits journaliers enregistrés au cours de ce mois. Puis le débit interannuel qui correspond à la moyenne des débits du mois considéré pour les années d'enregistrement de la station.

| Nom de la station | Moyenne mensuelle février en m3/s | | |
|---|-----------------------------------|-------|---------------------------------|
| | interannuel | 2007 | % 2007 par rapport à la moyenne |
| Le Clain à Vivonne [le Petit Allier] | 14,2 | 18,55 | 131% |
| La Vonne à Cloué [Pont de Cloué] | 6,78 | 11,74 | 173% |
| Le Clain à Poitiers [Pont St-Cyprien] | 18,8 | 42,01 | 223% |
| La Boivre à Vouneuil-sous-Biard [La Ribalière] | 2,04 | 3,32 | 163% |
| Le Thouaret à Luzay | 4,35 | 4,51 | 104% |
| L'Argenton à Massais [Moulin Bernard] | 11,5 | 14,33 | 125% |
| La Sèvre Niortaise à Azay-le-Brûlé [pont de Ricou] | 7,72 | 9,97 | 129% |
| La Sèvre Niortaise à Niort [La Tiffardière] | 25,4 | 41,2 | 162% |
| La Tude à Médillac [Pont de Corps] | 5,6 | - | - |
| La Bonnière à Saint-Ciers-sur-Bonnière [Villebette] | 3,42 | 13,65 | 399% |
| La Tardoire à Montbron [Moulin de Lavaud] | 10,9 | - | - |
| La Charente à Vindelle [La Cote] | 61,6 | 88,49 | 144% |
| La Seugne à Saint-Seurin-de-Palenne [La Lijardière] | 13,8 | 15,39 | 111% |
| La Boutonne à Saint-Séverin-sur-Boutonne [Moulin de Châtre] | 12,1 | 14,46 | 119% |
| La Seudre à Saint-André-de-Lidon | 2,04 | 1,35 | 66% |
| Le Lay à Mareuil sur Lay - Dissais (Vendée) | 19,8 | - | - |
| La Vienne [Ingrandes] | 202 | 271 | 134% |
| La Vienne [Lussac les Châteaux] | 140 | 190 | 136% |
| La Vienne [Pont de Pilas] | 129 | 155,6 | 121% |
| La Dronne [Bonnes] | 37,7 | 39,8 | 106% |
| La Vendée à Pissotte [Pont de Crochet] | 9,09 | - | - |

Etat des Milieux en Janvier – Février 2007

(Informations fournies par le Conseil Supérieur de la Pêche - Délégation Régionale de Poitiers. Extrait du Bulletin de Situation des Milieux Aquatiques de Janvier – Février 2007)



Etat des écosystèmes aquatiques :

Les forts débits ont permis le **nettoyage des végétaux typique de l'eutrophie** (cyanophycées, lentilles d'eau, ...) qui ont enfin disparus cet hiver.

Les zones d'expansion ont ainsi pu jouer leur rôle en permettant aux fines de sédimenter, notamment sur bon nombre de prairies des basses vallées en Vendée. Il a également favorisé **les zones de reproduction des amphibiens**, par l'augmentation des surfaces favorables (remplissage des mares, ennoiment des zones humides) ; des pontes de grenouilles ou de crapauds ont été observées dès la fin du mois de janvier en Vienne et Deux-Sèvres.

Les inondations ont cependant amener les **Loutres** à se rapprocher des routes, ce qui entraîné quelques **mortalités**, dans les zones de marais notamment.

Des proliférations d'algues filamenteuses ont été observées en Vienne (sur l'Envigne où la pousse des nénuphars a débuté), de la Vendée (dans les systèmes réchauffant vite).

Etat des peuplements piscicoles :

Les conditions semblent favorables à la reproduction du brochet, avec :

- des niveaux d'eau favorisant la submersion des zones de reproduction, par exemple sur les bassins de la Seugne, de la Charente, de la Boutonne aval, de l'Anglin, et l'accès des géniteurs aux frayères.
- Des températures particulièrement douces qui ont pu entraîner une reproduction précoce.

Des reproductions ont été constatées dans des fossés, affluents de la Dive du Nord le 02 février 2007 (département de la Vienne).

De façon générale, les crues de faibles durée le plus souvent et les variations rapides de débits ne permettent pas toujours de maintenir un niveau d'eau suffisant pour permettre la migration des géniteurs et la submersion des frayères dans le temps. **La pluviométrie des semaines à venir, en permettant ou non le maintien d'un niveau satisfaisant dans les cours d'eau, sera déterminante pour le succès de la reproduction du brochet.**

Les conditions de **reproduction de la truite** semblent avoir été satisfaisantes dans le département des Deux-sèvres où des observations de frayères ont été effectuées (Sèvre Niortaise amont, Pamproux, Boutonne, Thouet, Berlande, Somptueuse, etc.)

Les températures élevées et les bons niveaux d'eau ont permis à d'autres espèces de se reproduire, comme le **vairon** (des fraies ont été observées début février en Deux-Sèvres sur les affluents du Clain, de la Charente et de la Boutonne).

Les conditions d'écoulement sont favorables au franchissement des obstacles et à la remontée des migrateurs sur les grands axes.

Sur l'axe Charente, s'il est encore un peu tôt pour la migration des Aloses, il est par contre possible que des lamproies marines aient entamé leur migration. En effet, dès la mi-janvier, des passages de lamproies marines ont été comptabilisés dans les chambres de vision des passes de Châtelleraut (Vienne) et de Descartes (Indre et Loire).

Dans les Deux-Sèvres, les conditions de circulation des civelles ont été améliorées par les niveaux des eaux qui rendent les ouvrages franchissables ou partiellement franchissables.

Piézométrie de Février 2007

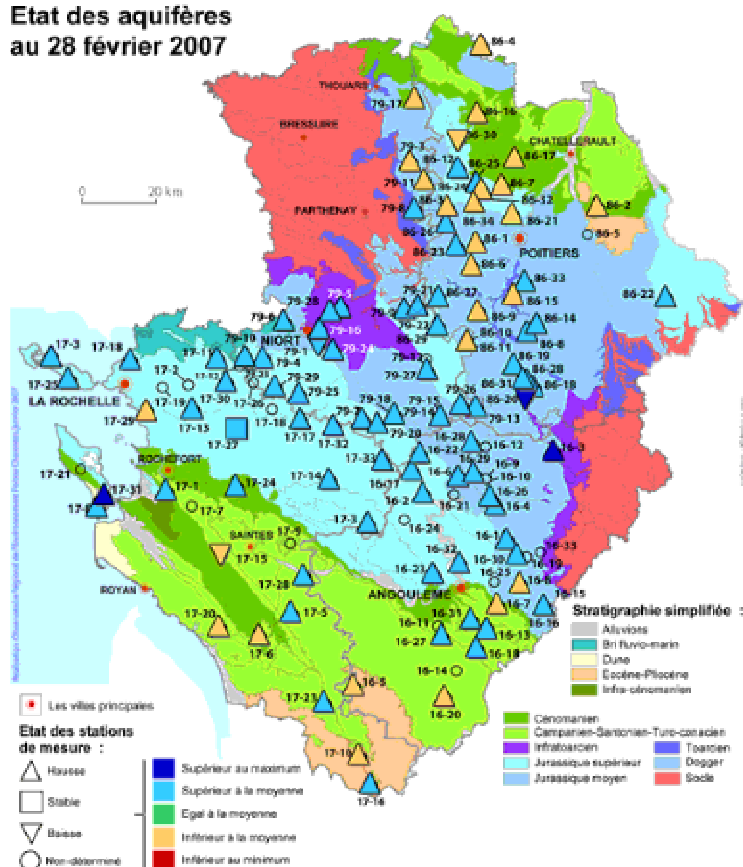
(source : Région Poitou-Charentes, traitement ORE ; Conseil Général de la Vendée)

Sur l'ensemble de la région Poitou-Charentes, on observe toujours une remontée des niveaux piézométriques de la plupart des nappes libres qui sont actuellement dans l'ensemble au dessus de la moyenne, hormis certains secteurs (Nord Vienne et Deux-Sèvres). Les aquifères captifs plus profonds du sud de la région (Turonien - Coniacien), se rechargent, et montrent des niveaux, soit inférieurs à la moyenne calculée sur les années antérieures (Laurent, Baignes), soit supérieurs (Juillaguet, Rouffiac). Plus au nord, les aquifères captifs (Infra-Toarciens), remontent et présentent des niveaux supérieurs à la moyenne (Rouillé, Saizines), ou inférieurs à la moyenne (Couhé2, Fontjoise, Choué).

Pour le mois de février 2007, 74 % des stations de la région Poitou-Charentes présentent des niveaux supérieurs à la moyenne (calculée sur la période 1993-2006).

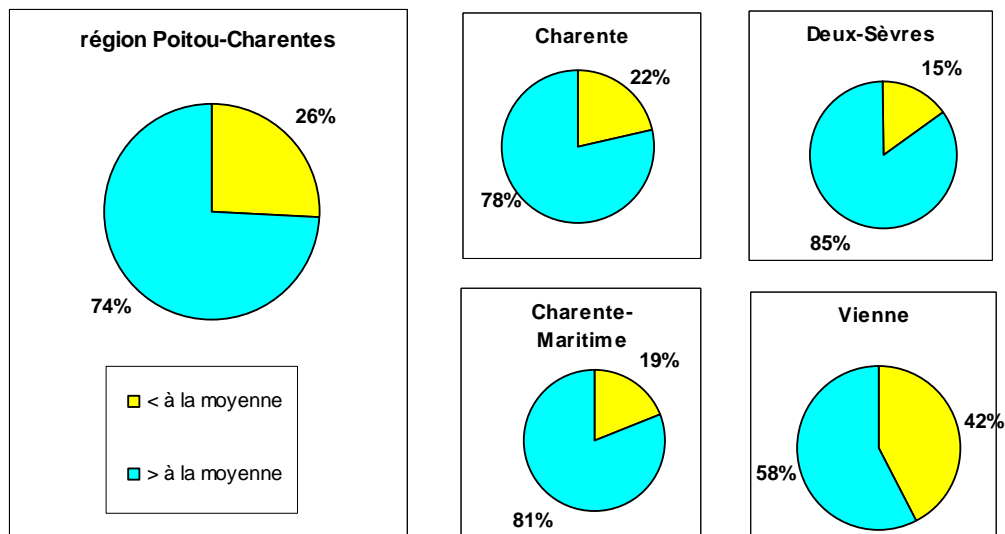
La Vienne se situe dans une situation moins favorable avec 58 % des stations supérieures à la moyenne.

Etat des aquifères au 28 février 2007



(Données Région Poitou-Charentes / Traitement Observatoire Régional de l'Environnement.)

Situation des piézomètres en février 2007 par rapport aux années antérieures :



Pour le secteur Marais Poitevin, et plus particulièrement le Sud Vendée, au 5 mars, la plupart des nappes du sous-sol vendéen ont dépassé les maxima enregistrés sur les 15 à 20 dernières années, la nappe de socle est quant à elle proche des maxima généralement constatés en cette saison. (Source : bulletin de l'Observatoire de l'Eau de Vendée)

Remplissage des barrages à début mars 2007

(Source : Compagnie d'Aménagement des Eaux des Deux-Sèvres (CAEDS) et Institution du Fleuve Charente)

Deux-Sèvres : Au 1^{er} mars 2007, les taux de remplissage des barrages de la Touche Poupard et du Cébron étaient respectivement de 100 % et 90%.

(Capacité du barrage de la Touche Poupard : 15 Mm³ ; Capacité du barrage du Cébron-Puy Terrier : 11,5 Mm³).

Source : Compagnie d'Aménagement des Eaux des Deux-Sèvres (CAEDS).

Bassin Charente : Début mars 2007, les barrages de Mas Chaban et Lavaud sont remplis et en débordement. (Source : Institution du Fleuve Charente).

(Capacité du barrage de Lavaud : 10 Mm³ ; dont volume utile : 9 Mm³. Capacité du barrage de Mas-Chaban : 14,2 Mm³ ; dont volume utile : 13,4 Mm³).

| | |
|--|---|
|  <p>Téléport 4 Antarès BP 50163 86962 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL Cedex Tél : +33 (0) 5 49 49 61 00 Fax : +33 (0) 5 49 49 61 01</p> | <p>Avec la participation financière de :</p>  <p>Agence de l'Eau Adour-Garonne Agence de l'Eau Loire-Bretagne DIREN Poitou-Charentes Région Poitou-Charentes</p> |
|--|---|